

# FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AVIRON

**PROCÈS-VERBAL**  
**de la RÉUNION du COMITÉ DIRECTEUR**  
**Nogent-sur-Marne, le 21 octobre 2023**

1. Approbation du procès-verbal du comité directeur du 16 septembre 2023
2. Point Direction Technique Nationale/Direction Générale :
  - Pôle Performance : Bilans de la saison internationale 2023
  - Pôle Développement des pratiques et Innovation
  - Pôle Services aux clubs et aux Territoires
  - Pôle Marketing/Partenariat et Communication
  - Règles de sélection U19 et U23 : avenants 2024
3. Point financier  
Tarifs 2025
4. Plan de financement huit découverte
5. Désignation du délégué fédéral, du président de jury, des membres du comité d'équité et des délégués antidopage du Championnat de France Indoor des 2 et 3 février 2024
6. Circuit Randon'Aviron 2024
7. Dossiers en cours
8. Affiliations
9. Remise de récompenses : Classement des clubs
10. Questions diverses

Sont présents :

Christian VANDENBERGHE	Président
François BANTON	Trésorier
Vincent BUSSER	Secrétaire Général
Martine SCOTTON	Secrétaire Générale-Adjointe
Anne TOLLARD	Vice-Présidente
Philippe LOT	Membre du bureau fédéral
Bénédicte OUVRY	Vice-Présidente
Arnaud TIXIER	Vice-Président

Claude DUBOULOZ	Membre du comité directeur
Eleanor FORSHAW	Membre du comité directeur
Sophie GAUTIER-GUYON	Membre du comité directeur
Pierre GOUDET	Membre du comité directeur
Stéphane GUERINOT	Membre du comité directeur
Gaëlle IRAGNE	Membre du comité directeur
Guylaine MARCHAND	Membre du bureau fédéral
Soizick PEROT	Membre du comité directeur
Pierre TRICHET	Membre du comité directeur
Alain WACHE	Membre du comité directeur

Total : 16 présents

Assistent :	Sébastien VIEILLEDENT	Directeur Technique National/Directeur Général
	Caroline AUTOUR	Secrétaire de Direction
	Vanessa LÉTÉ	Secrétaire de Direction
	Pedro FERREIRA	Président de la commission tourisme et loisirs

*La matinée :*

Yannick Schulte – Responsable du Programme Génération 2024/2028 et des collectifs U19 et U23  
Charles Delval – Responsable du Programme Ambitions 2024 Para

Excusés :	Jérémie AZOU	Membre du comité directeur
	Brigitte BLAISE	Membre du comité directeur
	Audrey DALL'ACQUA	Membre du bureau fédéral
	Cédric BERREST	Membre du comité directeur
	Hugo BEUREY	Membre du comité directeur
	Myriam GOUDET	Membre du bureau fédéral
	Arnaud JUILLET	Membre du comité directeur
	Emma LUNATTI	Membre du comité directeur
	Fabrice MOREAU	Membre du comité directeur
	Richard MOUCHEL	Membre du bureau fédéral
	Francis PELEGRI	Membre du comité directeur
	Erika SAUZEAU	Membre du comité directeur

Le Président ouvre la séance à 9h00 puis salue la présence de C. Delval, responsable du programme paralympique 2024, et de Y. Schulte, responsable du programme génération 2024/2028.

## **1. Approbation du procès-verbal du comité directeur du 16 septembre 2023**

V. Busser soumet à l'approbation le procès-verbal du comité directeur du 16 septembre 2023.

LE PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU 16 SEPTEMBRE 2023 EST APPROUVÉ A L'UNANIMITÉ (14 votants/14 présents).

## **2. Point Direction Technique Nationale/Direction Générale**

### **• Pôle Performance : Bilans de la saison internationale 2023**

Suite à la présentation par le Directeur Technique national lors du dernier comité directeur des premières analyses de la saison sportive 2023, la Direction Technique Nationale présente ce jour un point complémentaire sur le bilan sportif des collectifs France sur la saison 2023 :

#### **- Programme Ambitions 2024 PARA**

C. Delval, Responsable du programme présente son bilan et son analyse de la saison 2023 (annexe 1)

S. Guerinot souhaite avoir des précisions sur Nolio.

Réponse de Charles Delval : « Nolio est une plateforme adaptée et personnalisable pour les sportifs et les entraîneurs. Elle centralise la planification, l'analyse des entraînements et permet un suivi quotidien du rameur par son encadrement ».

C. Vandenberghe demande si le programme paralympique dispose de tous les moyens pour atteindre les objectifs fixés.

C. Delval précise que le programme bénéficie de moyens suffisants. La montée en puissance des moyens humains et technique permet de déployer de manière pertinente la feuille de route envisagée suite aux JP de Tokyo

A.Wache revient sur l'isolement de certains rameurs dans leur club qui peut être un frein à la détection.

C. Delval rappelle que chez les paralympiques une détection de nouveaux sportifs susceptibles de participer aux Jeux Paralympiques est possible jusqu'au mois de février de l'année paralympique.

Le DTN rappelle que le recrutement et la détection restent parmi les fondamentaux de la performance chez les paralympiques. D'important moyens sont mobilisés pour optimiser la recherche du handicap minimum, point déterminant de l'atteinte de nos objectifs notamment sur la recherche d'un titre paralympique. Les différentes campagnes de recrutement réalisées ces deux dernières saisons et le maillage national construit par le staff technique en sont quelques exemples.

A.Wache demande si la démarche de détection, générant une concurrence plus dense, est bien comprise par les sportifs.

C.Delval précise que cette démarche a bien été présentée aux sportifs du groupe. Elle reste comme chez les valide une des bases de la dynamique de la performance

C.Vandenberghe : quelle est l'approche de l'encadrement pour le PR3 Mix4+ qui présente une stagnation et des difficultés techniques et physiques, et le PR2 Mi2x avec l'arrêt de S. Tardieu ?

C.Delval : le 4+ n'a pas stagné. Il continue à progresser au niveau chronométrique. Il y a par contre une montée en puissance de notre concurrence. Nous allons devoir cette saison trouver des solutions pour contrer cette densification de la discipline.

Pour le 2xPR2, suite à l'arrêt de S. Tardieu, des essais sont effectués avec Benjamin Daviet, athlète paralympique multiple médaillé sur les JP hiver en Para biathlon et ski de fond.

S. Vieilledent félicite l'équipe d'encadrement pour les résultats de la saison et l'atteinte des objectifs fixés.

- **Programme Génération 2024/2028 (U19/U23)**

-

Y. Schulte, Responsable du programme présente son bilan et son analyse de la saison 2023 (annexe 2)

Il base sa réflexion sur l'analyse chiffrée des championnats du monde sur les 7 dernières saisons chez les U19 et U23 basée sur : le nombre de coques, le nombre d'athlètes, les médaillés, les finalistes (dans les 8 et au-dessus des 8).

• **U19 :**

2023 : 23 athlètes engagés sur le championnat du monde

Nombre de médailles : 1 médaille 4-H à l'identique de 2022

L'encadrement est satisfait du bilan malgré une déception avec le 2-F (contre-performance) et le 2-H (blessure et niveau dense) qui étaient en capacité d'être médaillés.

Sur les finalistes mondiaux : 17 rameurs en finale

Classés au-delà des 8 : on constate que le 4x est toujours à un niveau moindre (depuis 2019) :

Cette épreuve présente incontestablement une forte densité chaque année.

• **U23 :**

2023 : 33 engagés sur le championnat du monde (réduction du groupe)

Nombre de médailles : 3 bateaux médaillés : 2xHPL, 2-F et 4-H : bonne saison

La meilleure année, depuis 2017, en termes de médailles est 2023.

Finalistes : le nombre de finalistes reste en cohérence avec les précédentes saisons.

Classés au-delà des 8 : aucun.

Y. Schulte précise que l'analyse seule du nombre de médailles gagnées ne suffit pas. L'association des facteurs de performance (médailles, finales) et de la quantité (engagés, classement PO) doit permettre de fournir à l'analyse une vision plus précise de la "force de frappe" de chaque nation.

A.Waché : quelle est notre stratégie et nos objectifs pour les U19 et U23 ? Quelle sera par exemple notre stratégie pour les poids légers, faut-il arrêter cette catégorie sur le haut niveau ?

Il est nécessaire d'être clair sur la stratégie et les objectifs des équipes nationales.

Concernant le contexte cette année, qui est une année de qualification olympique, sur les U23 a-t-on la même densité ?

Y. Schulte précise que les nations étrangères présentent en U23 leurs meilleurs athlètes même en cette année de qualification olympique.

Y. Schulte insiste sur la formation des athlètes mis à disposition par les clubs dans l'espoir de les faire intégrer nos structures de manière à garder un volume des meilleurs sportifs.

Chez les juniors, les meilleurs sont retenus sur les régates de sélection.

S. Vieilledent souligne que la stratégie est claire sur les U19 : Envoyer les meilleurs sportifs qui ont une chance de résultat significatif au championnat du monde. En complément, s'ajoute, dans le cadre de la politique fédérale, un groupe large sur la Coupe de la jeunesse. Cette démarche permettant ainsi d'embarquer le plus grand nombre dans une dynamique de performance. Il faut aussi y ajouter toute la dynamique dans le cadre des projets PPJ.

Pour les U23, en lien avec le manque de densité du collectif OLY (pour rappel, la France est à la 13<sup>ème</sup> place au classement PO au JO de Tokyo) le collectif U23 ne peut pas toujours bénéficier des meilleurs éléments à l'instar de certaine nation

La stratégie est de préparer l'avenir avec des bateaux et des sportifs U23 performants qui poursuivent en OLY.

Y. Schulte indique que les moyens sont concentrés sur les rameurs en capacité d'être médaillés.

Concernant les orientations de la catégorie poids légers, le DTN précise que la MAP a été missionné sur le sujet. Elle doit développer et définir un canal d'anticipation sur un profil PL transférable en TC ou sur l'aviron de mer.

S. Guerinot : comment palier l'érosion des athlètes à fort potentiel qui ne trouvent pas leur place et que nous ne parvenons pas à accompagner ?

Y. Schulte précise que lorsqu'un sportif a du potentiel mais dont les résultats ne suivent pas, il faut l'accompagner, le former avant de le qualifier en équipe de France.

S. Guerinot souhaite que la fédération joue un rôle d'accompagnement afin que ces sportifs ne disparaissent pas et abandonnent.

S. Vieilledent répond que la fédération a mis en place une offre compétitive, une évaluation nationale digitalisée et un programme performance jeune afin de répondre aux besoins de recensement et d'accompagnement de ces sportifs.

Y. Schulte rappelle que la fédération ne possède pas les moyens d'assurer un suivi de tous les sportifs. Les cadres techniques sont aujourd'hui en nombre insuffisant et, pris par un ensemble de missions nationales qui ne leurs permettent plus toujours de pouvoir rayonner dans les régions.

Le DTN souligne qu'en lien avec ces problématiques, il a redéfini les lettres de Missions de certains cadres en poste sur les pôles France et pôle espoirs non orientés vers la préparation des JO de Paris. Il précise aussi qu'il faudra pour la prochaine olympiade se poser, dans ce contexte de moyen humain sur l'optimisation de notre structuration globale du haut-niveau. C'est dans ce sens qu'une partie de la DTN travaille sur un projet de restructuration du haut niveau, depuis janvier 2023.

Le DTN rappelle aussi que depuis 2010, la Fédération aura perdu 13 cadres d'états. Depuis 2021, les différentes actions et résultats de la fédération et de ses clubs aura permis dans le cadre de la réforme des CTS de maintenir un niveau stable de cadre mis à disposition.

Y. Schulte souligne que pour des raisons politiques, nous diversifions nos pratiques. Or dans les clubs, la formation des jeunes suscite un fort investissement et accompagnement.

Le secteur U19 et U23 est face à de véritables difficultés d'encadrement.

Puis, Y. Schulte poursuit ses commentaires concernant l'âge, le palmarès et les performances des U19 en 2023.

- en 2023 moins de 10% de J17 ont participé au championnat du monde alors qu'en 2022, ils étaient 25%. Cette analyse démontre que nous ne possédons pas de réservoir pour 2024.

- pour les U23 l'âge des finalistes et médaillés est de 21-22 ans donc des seniors 3 ou 4.
- la plupart des sportifs de 20 ou 21 ans doivent accepter de s'entraîner et persévérer pour intégrer l'équipe de France U23.
- proposition d'intégrer des A' n'ayant pas le niveau d'être en OLY sur une étape de coupe du monde avec les meilleurs U23.

En conclusion et suite au debriefing technique réalisé avec l'ensemble du staff technique, Y. Schulte présente en synthèse les règles de sélections U19 et U23 pour la saison 2024.

A noter : introduction du 1x sur les parcours en bateaux courts du mois de décembre et la possibilité pour certains U23 de participer à l'étape de coupe de monde de Poznan mi-juin impliquant une non-participation au championnat de France U23 début juin.

S. Vieilledent conclue par un résumé des résultats par rapport aux objectifs qui avaient été fixés. Si en U19 l'objectif de médaille n'est pas atteint, il faut souligner la bonne évolution de la densité de notre collectif avec 5 bateaux en finale sur 7 engagés. Chez les U23, c'est une très belle saison. Les objectifs médailles et classement PO sont atteints. Avec la troisième place des nations au classement PO, le collectif U23 réalise, en 2023, une performance significative.

Il félicite le travail de l'encadrement sur ces deux catégories.

#### - **Programme Ambitions 2024 OLY**

Sébastien Vieilledent complète le premier bilan de la saison sportive du groupe olympique présenté au comité directeur du 16 septembre par quelques éléments concernant le debriefing réalisé par le staff technique et les orientations d'actions pour 2024

L'analyse démarrée à Belgrade par un debriefing à chaud par bateau a été complétée, courant octobre par le staff technique, au cours d'un séminaire de 2 jours, par une analyse des méthodes et de l'organisation. L'ensemble des travaux ont été présentés aux sportifs au cours d'un temps d'échange collectif, bateau par bateau (debriefing à froid) durant le stage de reprise de la saison olympique à Temple sur Lot. La feuille de route 2024 de chaque projet y a été validée en commun.

Collectivement le groupe olympique concentrera sa préparation 2024 sur :

- Un ajustement de la programmation terminale par bateau et notamment sur les spécificités PL
- Une continuité de la montée en puissance physique
- Une accentuation des bases aérobie (gagner en précision sur les travaux aérobie)
- Un rappel des fondamentaux techniques et psychologique de notre sport
- Une diminution des adaptations de l'entraînement dues au blessure/maladie

A.Waché évoque les problématiques de fatigue/maladie sur le 2XHPL et le 2XFPL. Le DTN informe le comité directeur que ces problématiques ont été abordées lors du debriefing. Des solutions précises ont été intégrées aux la feuilles de route 2024 des deux bateaux.

A.Waché souhaite avoir des éclaircissements sur la gestion du groupe féminin pointe et plus particulièrement :

- Maya Cornut-Danjou qui a adressé un courrier cet été à certains membres du comité directeur suite à sa non convocation en stage,
- Agathe Oudet, a été sortie du projet OLY, et a été orientée vers les U23,
- l'arrêt de Adèle Brosse.

S. Vieilledent rappelle que la fédération a eu la volonté, suite à la non qualification de ce groupe aux JO de Tokyo de reconstituer une vraie dynamique pour Paris 2024. Des moyens humains, techniques et financiers importants ont été déployés sur ce projet. Malgré cette forte dynamique, les performances sont restées en dessous des objectifs fixés et du niveau international.

De plus l'encadrement a été confronté à de nombreuses difficultés impactant le groupe et le staff. Ce groupe a d'ailleurs dû changer plusieurs fois d'entraîneur. Le projet est maintenant stabilisé accompagné par Jurgen Grobler et Yvan Deslavière.

Concernant les sportives évoquées, le DTN présente la situation de chaque sportive. Il rappelle en préambule l'importance de considérer chaque situation individuelle tout en respectant aussi la méthode et le mode de fonctionnement de l'équipe de France. Ce cadre collectif étant avant tout basé sur les exigences de la haute performance internationale et sur les engagements réciproques établis entre les athlètes et la Fédération dans le cadre d'une convention annuelle signée entre les sportifs-ves et la fédération

- M. Cornut a malheureusement été touchée par une blessure qui l'aura écartée de l'entraînement et de la compétition pendant de longs mois. Sur une année de qualification olympique c'est bien évidemment une situation très dommageable pour la sportive mais aussi pour l'ensemble du groupe. Suite à cette période, il lui a été proposé de réintégrer le collectif France durant le stage de préparation de Soustons afin d'optimiser son retour.

Maya a malheureusement décliné cette sélection préférant favoriser, durant l'été, une préparation individuelle et personnelle. Cette décision allant à l'encontre de la dynamique de l'équipe et de la performance, nous avons préféré, laisser Maya redéfinir, en dehors de tout accompagnement fédéral, la logique de son projet de qualification olympique. Afin d'accompagner cette décision, un cadre de retour a été proposé. La sportive est aujourd'hui de nouveau dans la dynamique du collectif.

- A. Brosse a souhaité sortir du projet car la méthode et le projet proposés par l'équipe de France ne lui convenait plus. En lien avec les performances réalisées, nous avons pris acte de sa décision. Nous continuons de l'accompagner au niveau socio-professionnel afin de favoriser la construction de son nouvel environnement en dehors du projet Paris 2024

- A. Oudet : il s'agit d'un accord commun entre la sportive et la fédération. Nous avons réalisé ensemble que Agathe devait prendre un peu plus de temps pour construire son projet de performance. C'est une athlète de talent que nous souhaitons accompagner plus progressivement avec en ligne de mire une performance aux JO de LA 2028. Agathe réintègre le pôle France de Nantes dans une dynamique U23

- **Beach rowing :**

La saison de l'équipe de France de beach rowing sprint venant tout juste de se terminer, Sébastien Vieilledent présente les résultats de la saison 2023 et une première analyse succincte de la situation.

Championnat d'Europe :4 médailles (2 en junior, 2 en senior), 1 quatrième place sur 6 bateaux engagés

Championnat du monde : 2 médailles (1 en junior, 1 en senior) et 3 4ème place sur 9 bateaux engagés

Il souligne en plus, l'intégration de l'aviron de mer par le CIO dans le programme olympique pour LA 2028 avec sa déclinaison Beach sprint.

Cette décision venant confirmer la demande de la DTN, en juin 2021, de la reconnaissance haut niveau de la pratique du beach sprint. La structuration de la filière haut niveau du BRS, déjà entamé en 2022, va maintenant pouvoir s'accélérer et se préciser.

Le Directeur Technique National annonce que les règles de sélection 2024 de l'équipe de France de Beach Rowing Sprint seront présentées lors du prochain comité directeur.

- **Pôle Développement des pratiques et Innovation**

L'opération de communication annoncée pour E-Row a été lancée lors du salon du Fitness de Paris et à travers des articles parus dans différents médias grand public dont Elle Magazine et Paris Match.

- **Pôle Marketing/Partenariat et Communication (annexe 3)**

Présentation de l'offre partenaire « Rowing Business club » destinée aux PME

- **Règles de sélection U19 et U23 : avenants 2024 (Annexe 4)**

S. Vieilledent présente les règles de sélection U19 et U23 pour 2024.

Pas de changements majeurs exceptés :

- l'opportunité pour certains U23 de participer à la Coupe du Monde de Poznan. Ces athlètes ne pourront pas participer au championnat de France U23.
- U19 A et B et U23 : introduction en 1x sur les parcours en bateaux courts au mois de décembre

S. Guérinot : les calendriers se chevauchent et perturbent les clubs. Beaucoup d'échéances se suivent avec des régates importantes pour les clubs. Peut-on mener une réflexion pour qu'en 2024/2025 les calendriers puissent être ajustés pour chaque catégorie en considérant le calendrier international, le calendrier national et le calendrier régional ?

Le DTN précise que le calendrier est déjà construit sur cette base. La fédération ne maîtrise pas le calendrier international.

La difficulté est de proposer un calendrier national en considérant l'ensemble des sollicitations

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE A L'UNANIMITÉ LES REGLES DE SELECTION U19 ET U23 : AVENANT 2024 (16 votants/16 présents).

### **3. Point financier**

F. Banton indique que trésorerie est de 1 504 000 euros soit 91 jours de fonctionnement.

La prévision du déficit au 31 décembre est de moins 250 000 euros. La situation évolue favorablement.

- **Tarifs licences et titres 2025 (Annexe 5)**

Le trésorier présente un projet de nouveaux tarifs des licences et titres pour 2025. Basé sur la situation inflationniste actuelle, le projet présente aussi une distinction tarifaire entre les licenciés ayant moins de 23 ans et les licenciés de plus de 23 ans

Afin de continuer sur cette réflexion, F. Banton demande l'avis du comité. Celui-ci émet un avis favorable.

A. Tollard souligne que beaucoup de fédérations proposent des licences avec tarifs différenciés.

S. Vieilledent précise que la direction technique nationale souhaite avoir un temps d'analyse sur cette proposition et de pouvoir rendre compte au prochain comité directeur.

Un projet finalisé et analysé par la DTN sera donc soumis au comité directeur du 8 décembre pour validation et présentation à l'assemblée générale de mars 2024

**- Ristourne 2023 sur les licences aux ligues et aux comités départementaux**

F. Banton informe que la ristourne a été versée aux ligues et aux comités départementaux, à jour de leurs obligations (transmission PV AG, statuts, renseignement des instances sur l'intranet). Plusieurs comités départementaux ne sont pas à jour réglementairement et ne percevront pas cette ristourne comme cela leur a été notifié dans les informations communiquées en août 2022 et janvier 2023.

**-Participation financière Match France-Grande-Bretagne et Coupe de la Jeunesse**

Pour la saison 2024, il est proposé une participation financière répartie comme suit :

- Match France/Grande-Bretagne : le coût total est de 840 € par athlètes.  
Participation de l'athlète : 250 €  
Prise en charge par la FFA par athlète : 590 €
- Coupe de la jeunesse : le coût est de 1600 € par athlètes.  
Participation de l'athlète : 250 €  
Participation ligue par athlète : 250 €  
Prise en charge par la FFA par athlète : 1 100 €

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE À L'UNANIMITÉ CETTE PROPOSITION ET LA RÉPARTITION DES TARIFS PROPOSÉS (17 votants/17 présents).

**4. Plan de financement huit découverte**

F. Banton précise que le projet du huit découverte, 100% recyclable, est relancé car il répond à un besoin de développement économique des structures.  
Suite à l'appel d'offre lancé, l'entreprise Rotomob a été retenue.

Une demande de financement va être effectuée dans le cadre auprès de France Avenir.

F. Banton présente le plan de financement et le modèle économique du projet bateau découverte collectif (annexe 6).

F. Banton sollicite l'autorisation du comité pour lancer cette opération et effectuer une demande de financement auprès de France Avenir à hauteur de 125 000 euros.

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE A L'UNANIMITÉ (16 présents) LE DEPOT D'UNE DEMANDE DE FINANCEMENT DE L'OPÉRATION BATEAU DÉCOUVERTE COLLECTIF AUPRES DE FRANCE AVENIR.

**- École d'aviron itinérante et éducative (annexe 7)**

F. Banton informe que dans le cadre du plan 5 000 équipements, la fédération peut solliciter une subvention pour un pack d'ergomètres et de bateaux pour la mer et la rivière, d'outils de communication... afin de proposer notre pratique dans les territoires carencés.  
Il en commente le budget.

A.Tollard précise que la fédération a identifié des besoins en matériel sportif mobile pour la découverte de notre activité. Il est souhaité que ce matériel soit déployé sur les territoires, dans les lieux éloignés de la pratique sportive. Ces packs permettront de développer l'offre de pratique en mer et en rivière.

## **5. Désignation du délégué fédéral, du président de jury, des membres du comité d'équité et des délégués antidopage du Championnat de France indoor des 2 et 3 février 2024**

V. Busser propose :

- délégué fédéral : Anne Tollard
- président du jury : Eleanor Forshaw
- délégué antidopage : Pierre Goudet

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE A L'UNANIMITÉ LA DÉSIGNATION DU DÉLÉGUÉ FÉDÉRAL, DU PRÉSIDENT DE JURY, ET DU DÉLÉGUÉ ANTIDOPAGE SUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE INDOOR 2024. (16 présents)

## **6. Circuit Randon'Aviron 2024 (Annexe 8)**

50 randonnées sont proposées pour le circuit Randon'Aviron 2024 contre 42 en 2023.

Concernant le circuit "Golf du Morbihan", un rappel va être fait auprès de l'organisateur sur l'obligation à utiliser des yolettes pontées.

Une candidature «La Traversée du Sud» reste à l'étude. La commission donnera un avis à réception de tous les éléments.

LE COMITÉ DIRECTEUR DÉCERNE A 50 RANDONNÉES (16 présents/16 votants) LE LABEL RANDON'AVIRON 2024 SOUS RÉSERVE DE LA MISE EN CONFORMITÉ DE LA RANDONNÉE DU GOLF DU MORBIHAN.

3 candidatures pour la randonnée de l'année :

- La descente du Lot
- Rando Cotentin Aventure
- Les Castillonades

LE COMITÉ DIRECTEUR RETIENT A L'UNANIMITÉ LA RANDONNÉE DU LOT COMME RANDONNÉE DE L'ANNÉE. (16 présents/16 votants).

Il est proposé que le trophée de la randonnée de l'année soit remis dans le même temps que la remise de récompenses des classements des clubs.

La commission propose que le catalogue du circuit passe uniquement en version numérique ainsi que l'affiche.

## **7. Affiliations**

### **• Mise en sommeil**

Club Nautique Saint-Amandois (Ligue Centre Val-de-Loire)  
Saint-Paul Aviron Club de la Réunion (Ligue de la réunion)

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE À L'UNANIMITÉ (16 votants/16 présents).

## **8. Remise de récompenses : Classement des clubs**

### **Classement performance 2023 :**

- 1- Cercle Aviron de Nantes, représenté par son président, Bernard Coupé.
- 2- Sport Nautique de Nancy, représenté par son président, Yves Michaud.
- 3- Boulogne 92, représenté par son président, Pedro Ferreira.

### **Classement jeune 2023**

- 1- Cercle Aviron de Nantes, représenté par son président, Bernard Coupe
- 2- Aviron Marne et Joinville, représenté par son président, Jean-Éric Loisel, et son directeur sportif, Arnauld Damoiseau
- 3- Aviron Grenoblois, absent

### **Classement mer 2023**

- 1- Société Nautique de Monaco, représenté par son vice-président, Jean Louis Antognelli
- 2- Aviron Seynois, représenté par son président, Michel Coulomb
- 3- Société Nautique de la Baie de Saint-Malo, représentée par Gaëlle Iragne

### **Classement indoor 2023**

- 1- Aviron Sétois, excusé
- 2- Gravelines Aviron, représenté par son président, Philippe Lot
- 3- Société Havraise de l'Aviron, représenté par son président, Jérôme Verstavel

### **Classement longue distance 2023**

- 1- Aviron Strasbourg 1881, représenté par son président, Jean-Michel Creton
- 2- Aviron Majolan, absent
- 3- Entente Nautique d'Aix-les-Bains, absent

### **Classement master 2023**

- 1- Aviron Toulousain, excusé
- 2- Rowing Club de Port-Marly, représenté par son président, Stéphane Pihier
- 3- Club Nautique de Chambéry le Bourget, absent

Le classement para-aviron et para-aviron adapté 2023 paraîtra ultérieurement.

## **9. Questions diverses**

### **• Comité directeur**

Le vendredi 8 décembre 2023 en visioconférence de 18h à 20h.

### **• Travaux du siège**

La fédération est toujours en attente de subventions.

La FFA n'est pas éligible à des taux de TVA réduits.

C.Vandenberghe a co-écrit un amendement, déposé à l'assemblée nationale, afin que toutes les fédérations puissent bénéficier d'un taux réduit de TVA à 5,5%.

D'autre part, la fédération est en attente de l'agrément base nautique. La mairie de Nogent-sur-Marne installera un ponton d'embarquement en contre bas du siège de la fédération.

### **• Participation des olympiques au championnat de France**

A.Wache demande à ce que les sportifs OLY puissent participer au championnat de France bateaux longs et souligne l'importance d'être clair dans les règles édictées afin de ne pas renouveler la situation de septembre 2023.

Le DTN rappelle que malgré un calendrier national et international contraint et le côté exceptionnel des saisons de qualification olympique, plus de 50% des athlètes présents à Belgrade auront eu la possibilité de participer aux CFBL de Vichy. Dans le cadre de la préparation des JO de Paris, il remercie le club de Grenoble d'avoir favorisé la pause inter saison de ses athlètes.

• **Championnat national jeune**

A.Wache a la conviction que la FFA est face à une problématique de petits clubs qui étaient professionnalisés et qui ne sont plus présents sur la scène nationale. Face à cela, des structures grossissent et sont à la course aux points.

A.Waché pense qu'il est nécessaire de faire un bilan sur ce championnat des jeunes et recenser les difficultés, que le maillage de la formation des jeunes vers la compétition de notre discipline est mis en péril et qu'aujourd'hui, les masters sont une problématique dans les structures et desservent aux catégories les plus jeunes dont les J14.

• **Séminaire des dirigeants**

Un séminaire sera organisé en janvier 2024 à Joinville le Pont.

• **CQP Aviron**

Le dossier a été déposé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h50.

Vincent BUSSER  
Secrétaire Général

*Destinataires : Membres du comité directeur, Présidents de ligues,*